

Annecy, le 28.04.14

# Communiqué de Presse

## Suppression de dessertes TGV Annecy-Paris

La SNCF a décidé de supprimer deux trains entre Annecy et Paris, en pleine période estivale, du 6 juillet au 24 août inclus :

- TGV 6950/1 (Paris 18h43 - Annecy 22h30)
- TGV 6962/3 (Annecy 07h30 - Paris 11h15)

L'ARDSL s'étonne et regrette cette décision sur le fond comme sur la forme.

Avec 15 millions de visiteurs par an, la Haute-Savoie est le premier département touristique de France, été comme hiver.

A ce titre, Annecy et son lac constitue une destination de premier ordre pour les vacanciers estivaux.

Avec la suppression progressive de liaisons ferroviaires directes vers la Haute-Savoie ces dernières années (train de nuit Paris-St Gervais aux circulations irrégulières, non remplacement des Corail St-Gervais-Nice...), les touristes viennent maintenant à 85% en voiture dans le département. Ceux qui ne sont pas motorisés renoncent ou choisissent une destination plus accessible par le train.

Les conséquences du recul des dessertes ferroviaires en Haute-Savoie sont considérables pour l'économie touristique et la saturation automobile. A ce titre, Annecy est aujourd'hui la 12<sup>ème</sup> ville la plus polluée de France.

La suppression de ces TGV aura un impact direct sur la fréquentation de la ville cet été. Ainsi, le dernier train au départ de Paris sera à 17h49 et compliquera le voyage pour ceux qui rejoignent Annecy après une journée de travail parisienne.

Cette décision n'a pas été concertée avec les usagers qui l'ont appris en organisant leur voyage. Cette méthode est regrettable et peu transparente de la part de la SNCF.

L'ARDSL souhaite une mobilisation à ses côtés des acteurs économiques et politiques pour demander à la SNCF de revenir sur sa décision.

## Contact

ARDSL  
Association Rail Dauphiné Savoie Léman  
37 Avenue de Genève  
74000 ANNECY

Pour nous contacter, merci de cliquer sur ce lien : <http://www.ardsl.org/contact>